

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Vous rendre sur place :

En voiture, tous les points de départ sont en général accessibles par la route. Un parking est situé à proximité du départ de chaque randonnée. Ne laissez pas d'objet apparent. Votre véhicule ne doit pas gêner le passage des véhicules de service ou de secours.

Quand devez-vous randonner ?

Avant de partir, il est conseillé de vous informer toujours du temps prévu pour la journée auprès de **Météo france** : Tél. **08 99 71 02 07** ou **www.meteo.fr** (risque de crue mais également terrain glissant sur plusieurs sentiers).

Vous devez vous informer du niveau d'eau de l'Ardèche pour traverser les passages à gué et cheminer sur les berges (surtout pour les sentiers Amont, Aval des Gorges et la Maladrerie des Templiers et Louby) : Tél. **04 75 98 77 31** ou **www.vigicrues.ecologie.gouv.fr**

Soyez prudents :

Prenez de bonnes chaussures de randonnée, de l'eau, une protection contre le soleil et un équipement adapté.

En période de chasse (de septembre à janvier) et à proximité de battue au gros gibier, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours.

D'une façon générale, merci de respecter le milieu traversé, les utilisateurs des sentiers, les propriétaires, les exploitants, de fermer les clôtures rencontrées, veillez à ce que les chiens ne perturbent pas les troupeaux, respectez les consignes, restez sur les chemins balisés.

Faites attention aux chutes de pierre surtout pour les sentiers Amont et Aval des Gorges, aux traversées de route. En cas de pluie certains sentiers sont glissants et inaccessibles en cas de crue (sentiers Aval, Amont, Maladrerie des Templiers et Louby).

Hébergements bivouac : vous avez la possibilité de séjourner dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche sur le bivouac de Gaud ou Gournier (pendant les périodes d'ouverture de pâques à fin septembre) si vous faites le sentier des Gorges dans sa totalité (du Tiourre jusqu'à Sauze sur deux jours). Pour réserver votre place, téléphonez à la centrale de réservation localisée à Vallon-Pont-d'Arc : www.gorgesdelardeche.fr - Tél : 04 75 88 00 41

Code de bonne conduite dans les sites protégés

Vous allez traverser la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche ou des sites protégés, veuillez respecter les mesures de protection et la réglementation en vigueur afin que ce patrimoine riche et fragile soit préservé pour les générations futures.



Cueillette
de fleurs
interdite

Camping
sauvage
interdit

Feu
interdit

Circulation
de véhicules
à moteurs
interdite

Déchets
interdits

**Bonne promenade
et bonne découverte !**